

## Journée des doctorants 2019

« *Repenser la démocratie et ses formes d'expression* »

### APPEL A CONTRIBUTIONS

La Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille et l'Ecole doctorale « *Sciences juridiques et politiques* » (ED 67) organisent avec le soutien de la Fédération de recherche « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » la 2<sup>e</sup> édition de la Journée des doctorants – inscrite au titre de la formation doctorale – le 7 juin 2019 sur le thème « *Repenser la démocratie et ses formes d'expression* ».

L'étude de ce sujet doit permettre d'envisager diverses questions qui ne se limitent pas au champ du droit constitutionnel et de la science politique mais se diffusent dans l'ensemble des branches du droit (*La démocratie représentative est-elle un modèle dépassé ? La démocratie se limite-t-elle à la garantie des droits ? La démocratie « en entreprise » a-t-elle un sens ? Que faut-il entendre par « démocratie environnementale » ? Quel rôle pour le juge en démocratie ? Plus généralement, l'idée ou l'idéal de démocratie ont-ils une influence sur la construction des relations entre particuliers et du droit privé ? Que penser des législations d'exception ?...*).

Cet appel à contributions concerne les doctorants en droit et sciences politiques, régulièrement inscrits à l'ED 67 et suffisamment avancés dans leur thèse qui souhaiteraient présenter une contribution orale (20 minutes) à la journée sur un sujet en lien direct avec le thème.

Les candidats intéressés devront adresser leur projet, **le 18 mars au plus tard**, au Directeur de leur laboratoire de rattachement. Ce document comportera le titre proposé de l'intervention, un résumé d'une demi-page maximum présentant le sujet et son traitement. Il précisera par ailleurs à titre d'information, l'intitulé du sujet de thèse de la doctorante ou du doctorant et le nom de son directeur ainsi que l'année de sa première inscription.

A l'issue du processus de sélection par le comité d'organisation de la journée mi avril, les candidates et candidats retenus seront informés. Cette acceptation de leur projet pourra être accompagnée d'éventuelles recommandations que la doctorante ou le doctorant s'engage à prendre en considération dans son travail scientifique.

Une publication des actes de la Journée des doctorants est prévue aux Presses universitaires (PUAM).

Pour toute précision, vous pouvez utilement vous adresser à Lydie Benaroché, Fédération de recherche « *Droits, Pouvoirs et Sociétés* » ([lydie.benaroché@univ-amu.fr](mailto:lydie.benaroché@univ-amu.fr)).